



DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

DOMAINE :  
Finances locales

SOUS DOMAINE :  
Décisions budgétaires

OBJET :  
**Adoption du Compte  
de Gestion 2022**

Le nombre de  
membres du Comité  
Syndical en exercice  
est de 6.

CONVOCAION ET  
AFFICHAGE EN  
DATE DU 07/03/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/01

**DELIBERATION DU COMITÉ DU SYNDICAT  
D'IRRIGATION DE CUXAC-COURSAN**

Séance du Comité du Syndicat d'Irrigation du 13 mars 2023,  
Le Comité du Syndicat d'Irrigation CUXAC-COURSAN  
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de M. Grégory DELFOUR.

Présents : M. Grégory DELFOUR, M. Franck PARDO, M. Jean-Marc  
BOUTET, M. Serge MARONDA, M. Thomas CALVO.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Raphaël RUIZ

Rapporteur : M. le Président

M. le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes  
du comptable à l'ordonnateur et que le comité syndical ne peut valablement  
délibérer sur le compte administratif du président sans disposer de l'état de situation  
de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions  
modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail  
des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de  
recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des  
états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif,  
des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de  
chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis  
et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les  
opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et  
suffisamment justifiées,

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte de gestion du trésorier  
municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par  
l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des  
comptes.

Le Comité Syndical,  
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,  
Approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2022.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Grégory DELFOUR



Le Secrétaire,

Jean-Marc BOUTET

## Résultats budgétaires de l'exercice

24500 - SIVU IRRIGATION COURSAN-CUXAC

Envoyé en préfecture le 20/03/2023  
 Reçu en préfecture le 20/03/2023  
 Publié le  
 ID : 011-251100335-20220313-2023\_02-BF

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	139 140,00	90 100,00	229 240,00
Titres de recette émis (b)	35 368,99	90 200,49	125 569,48
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	35 368,99	90 200,49	125 569,48
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	139 140,00	90 100,00	229 240,00
Mandats émis (f)	88 670,40	16 192,74	104 863,14
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	88 670,40	16 192,74	104 863,14
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		74 007,75	20 706,34
(h - d) Déficit	53 301,41		

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 011-251100335-20220313-2023\_02-BF

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

24500 - SIVU IRRIGATION COURSAN-CUXAC

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	35 689,76		-53 301,41		-17 611,65
Fonctionnement	28 168,99	28 168,99	74 007,75		74 007,75
<b>TOTAL I</b>	<b>63 858,75</b>	<b>28 168,99</b>	<b>20 706,34</b>		<b>56 396,10</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>63 858,75</b>	<b>28 168,99</b>	<b>20 706,34</b>		<b>56 396,10</b>